

# PROGRAMME D'ASSURANCE COLLECTIVE

Programme flexible d'assurance collective des contremaîtres syndiqués

## Sommaire des coûts et des crédits pour 2024

### Partage des coûts

Les coûts du Programme flexible d'assurance collective sont partagés entre vous et la Ville selon les principes suivants :

- Les régimes de base sont entièrement payés par la Ville.
- Si vous choisissez un régime enrichi, vous payez uniquement la différence entre le coût du régime enrichi et le coût du régime de base. Vous pouvez utiliser vos crédits flexibles pour payer le coût de ces régimes.
- Les régimes facultatifs sont entièrement payés par vous, mais sont offerts à des taux collectifs avantageux.

### Crédits flexibles

La Ville vous verse d'abord des crédits flexibles de base. Vous recevez également des crédits supplémentaires si vous décidez d'être exempté du régime de soins de santé et/ou du régime de soins

dentaires. Vous pouvez utiliser ces crédits pour payer le coût des régimes enrichis.

Vos crédits flexibles de base et d'exemption peuvent être appliqués à réduire vos primes, versés à votre compte gestion-santé ou transférés à un REER.

### Commentaire sur les coûts et les crédits

Ce document présente uniquement les coûts de l'employé.

Les coûts et les crédits sont présentés sur une base **annuelle** et sont valables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Veuillez noter qu'il est possible qu'il y ait un écart minime entre votre calcul et celui généré par l'outil d'adhésion en raison de l'arrondissement des chiffres. Tous ces montants seront revus au 1<sup>er</sup> janvier 2025. La taxe de vente provinciale de 9 % au Québec est incluse dans les coûts.

**L'outil d'adhésion en ligne vous permettra de faire des simulations de coûts.**

### Régimes de base et enrichis

Coût annuel par catégorie de protection	Soins de santé		Soins dentaires	
	Régime de base	Régime enrichi	Régime de base	Régime enrichi
Individuelle	-	659 \$	-	571 \$
De couple ou monoparentale	-	1 318 \$	-	1 141 \$
Familiale	-	1 812 \$	-	1 569 \$
<b>Assurance vie/assurance décès et mutilation par accident (DMA)</b>				
	Régime de base	Régime enrichi		
Assurance vie de l'employé	-	Coût annuel = salaire annuel _____ ÷ 1 000 X 2,263		
Assurance DMA de l'employé	-	Coût annuel = salaire annuel _____ ÷ 1 000 X 0,183		
<b>Crédits flexibles annuels</b>				
Crédits de base		600 \$		
Crédits d'exemption (soins de santé)		795 \$		
Crédits d'exemption (soins dentaires)		155 \$		

## Régimes facultatifs

Régime facultatif d'assurance vie				
Âge	Employé		Personnes à charge	
	Coût annuel par unité de 10 000 \$		Coût annuel 1 unité vaut : • conjoint : 10 000 \$ • enfant : 5 000 \$ (selon le sexe et l'âge de l'employé)	
	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME
Moins de 30 ans	7,78 \$	4,56 \$	12,58 \$	16,95 \$
30 à 34 ans	7,78 \$	6,45 \$	15,02 \$	16,95 \$
35 à 39 ans	9,94 \$	8,06 \$	16,95 \$	18,39 \$
40 à 44 ans	17,73 \$	11,81 \$	20,83 \$	26,65 \$
45 à 49 ans	29,27 \$	16,92 \$	26,65 \$	39,71 \$
50 à 54 ans	48,06 \$	27,11 \$	39,22 \$	59,57 \$
55 à 59 ans	88,87 \$	48,86 \$	58,59 \$	96,83 \$
60 à 64 ans	142,57 \$	75,98 \$	89,55 \$	159,76 \$
65 à 69 ans	230,09 \$	126,99 \$	134,59 \$	227,56 \$
70 à 74 ans	361,64 \$	220,70 \$	236,77 \$	365,08 \$

### Régime facultatif d'assurance décès et mutilation par accident de l'employé

Coût annuel = montant d'assurance \_\_\_\_\_ ÷ 1 000 X 0,183

### Assurance maladies graves

Âge	Protection de base Coût annuel par unité de 10 000 \$				Protection étendue Coût annuel par unité de 10 000 \$			
	HOMME		FEMME		HOMME		FEMME	
	Non-fumeur	Fumeur	Non-fumeuse	Fumeuse	Non-fumeur	Fumeur	Non-fumeuse	Fumeuse
Moins de 30 ans	4,45 \$	5,89 \$	3,79 \$	5,23 \$	12,56 \$	14,65 \$	11,90 \$	14,13 \$
30 à 34 ans	5,89 \$	8,76 \$	6,80 \$	11,25 \$	15,30 \$	19,36 \$	17,00 \$	22,76 \$
35 à 39 ans	7,98 \$	13,60 \$	10,33 \$	19,88 \$	17,79 \$	25,11 \$	20,80 \$	32,31 \$
40 à 44 ans	14,13 \$	28,38 \$	16,87 \$	37,28 \$	24,59 \$	40,94 \$	27,60 \$	50,49 \$
45 à 49 ans	28,25 \$	64,62 \$	26,29 \$	63,05 \$	40,81 \$	80,44 \$	38,59 \$	78,35 \$
50 à 54 ans	49,70 \$	126,61 \$	36,62 \$	90,51 \$	66,18 \$	148,33 \$	51,93 \$	110,13 \$
55 à 59 ans	84,50 \$	227,85 \$	52,06 \$	123,87 \$	109,09 \$	261,21 \$	73,38 \$	151,60 \$
60 à 64 ans	143,88 \$	379,71 \$	72,46 \$	158,79 \$	185,87 \$	436,61 \$	108,69 \$	205,88 \$